

BRÈVE INFORMATION: ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PRIVÉE (PRIVATE HAFTPFLICHTVERSICHERUNG)

- une nécessité aussi pour les réfugiés.

En Allemagne, on peut s'assurer contre beaucoup de dégâts. Certaines assurances sont importantes, mais l'assurance la plus importante dont vous avez besoin dès le début est "l'assurance de responsabilité civile privée".

Qu'est-ce que c'est la responsabilité civile?

Selon les lois allemandes, vous devez remplacer les dégâts que vous provoquez aux autres personnes. Ça s'appelle la responsabilité civile ou autrement dit: vous serez responsable de ces dégâts.

Est-ce qu'on doit toujours remplacer tous les dégâts?

Non. Vous devez remplacer seulement un dégât si vous n'avez pas fait attention. Encore quand vous avez commis un dégât que vous n'avez pas pu éviter, vous ne devez pas aussi lui payer.

Premier exemple: vous montez un vélo vous rencontrez une voiture devant vous et vous n'arrivez pas à freiner ou vous freinez trop tard et un mal est fait par exemple vous avez rayé le laquage de la voiture rencontrée : dans ce cas vous devez payer ce dégât.

Deuxième exemple: quelqu'un regarde sur son smartphone et marche sans faire attention à votre vélo : Le téléphone tombe et se casse. dans ce cas vous ne devez pas payer ce dégât, car vous ne l'avez pas commis.

Qu'est-ce qu'une assurance de responsabilité civile privée?

Cette assurance paie les dégâts que vous avez commis et dont vous êtes responsable.

Dans le premier exemple, les frais sont ceux pour le nouveau laquage.

L'assurance de responsabilité civile vous aide aussi si quelqu'un vous demande sans raison le remplacement d'un dégât. Ce qu'on appelle la protection juridique.

Dans le deuxième exemple, le propriétaire du smartphone vous demande de L'argent pour un nouveau téléphone. L'assurance vous aide à se défendre contre cela, elle s'occupe des lettres. Si vous avez besoin d'un avocat, l'assurance le paie.

Est-ce qu'une assurance de responsabilité civile privée est importante?

L'assurance de responsabilité civile privée est l'assurance privée la plus importante, d'après la législation allemande, vous adhérez sans délimitation financière.

Troisième exemple: vous traversez la rue sans que vous regardez autour de vous.. Un bus fait une embardée en essayant de vous éviter et va se heurter contre un arbre, résultats : beaucoup de gens sont blessés et le bus est n'est plus réparable. Sans une assurance de responsabilité civile privée, vous devez payer seul tous les dégâts. Ça

peut être très cher. Dans le cas le plus mauvais, vous payez votre vie entière pour cela.

Qui est assuré?

Dans une assurance de responsabilité civile de famille, toute la famille est assurée. Les enfants sont assurés avec l'assurance de responsabilité civile de famille jusqu' à la fin de la première formation.

Les adultes peuvent s'assurer seul, dans l'assurance de responsabilité civile de célibataire.

Combien devrait être la somme de l'assurance?

La somme de l'assurance est le montant maximal qui doit être payer après un dégât. Le montant de l'assurance devrait être au moins cinq millions d'euros.

Dans le troisième exemple l'assurance payera jusqu' à cinq millions d'euros.

Combien coûte l'assurance de responsabilité civile privée?

Une assurance favorable avec de bonnes conditions coûte environ 50 jusqu'à 80 euros par an.

Cinq prestataires avantageux à prix serré par ordre alphabétique (suivant les recherches de la Verbraucherzentrale):

Concordia, www.concordia.de

Die Haftpflichtkasse VVaG, www.haftpflichtkasse.de

NV-Versicherungen, www.nv-online.de

Ostangler Brandgilde VVaG, www.oab.de

VHV Allgemeine Versicherung AG, www.vhv.de

Waldenburger Versicherung AG, www.waldenburger.com

Attention! Cette brève information contient uniquement les indications les plus importantes à l'assurance de responsabilité civile privée. Elle ne peut pas remplacer la consultation dans les cas isolés.

Mai 2018

L'éditeur:

Verbraucherzentrale Niedersachsen
Herrenstraße 14
30159 Hannover

Verbraucherzentrale Rheinland-Pfalz e.V.
Seppel-Glückert-Passage 10
55116 Mainz

Für den Inhalt verantwortlich: Ulrike von der Lüche, Vorstand

Projekt „Flüchtlinge als Verbraucherinnen und Verbraucher“, gefördert durch das Ministerium für Familie, Frauen, Jugend, Integration und Verbraucherschutz

La traduction a été :

Gefördert durch:



Niedersächsisches Ministerium
für Ernährung, Landwirtschaft
und Verbraucherschutz

verbraucherzentrale

Rheinland-Pfalz